trésor, et de temps en temps il jette un cri de bonheur en découvrant un nouveau joujou.

— La fable du petit homme! s'écrie mon père en agitant sa lanterne qu'il a reprise des mains de Jean.

Un grand silence se fait, et le pauvre enfant, qui fait ses débuts dans l'art de la déclamation, perd tout à coup contenance. Il baisse les yeux, rougit et se réfugie dans les bras de sa mère, qui penchée à son oreille, lui dit : —Allons mon chéri : *Un agneau se désalterait...* tu sais le petit agneau?

— Oui, petite mère, je sais bien, le petit mouton qui voulait boire. Et d'une voix contrite, la tête penchée sur la poitrine, il répète, en faisant un gros soupir :

Un agneau se désaltérait dans le courant d'une onde pure...

Nous tous, l'oreille tendue et le sourire aux lèvres, nous suivions son délicieux petit jargon.

L'oncle Bertrand, qui est un peu sourd, a fait un cornet de sa main droite et a rapproché sa chaise : — Ah! j'y suis, dit-il, c'est le *Renard et les raisins*. Et comme on fait chut! à l'interrupteur, il ajoute : — Oui, oui, il récite avec finesse, beaucoup de finesse.

Le succès rend la confiance à mon gros chéri, qui termine sa fable par un gros éclat de rire. La joie est communicative, et l'on se met à table au milieu de la plus folle gaieté.

— A propos, dit mon père, où diable est ma lanterne? J'ai oublié la cave. Jean, mon vieux, prends un panier et allons fouiller derrière les fagots.

Le potage fume, et ma mère, après avoir promené autour de la table son regard souriant, plonge la cuillère dans la soupière.

Ma foi, vive la table de famille où s'assoient ceux qu'on aime, où l'on risque au dessert un coude sur la nappe, où l'on retrouve à trente ans le vin de son baptême !

GUSTAVE DROZ.

QUESTION CHEVALINE

— SUITE —

(Voir le Supplément du 5 janvier.)

L'examen du cheval terminé de pied ferme, on le voit, conduit *à bout de longe*, d'abord au pas, puis au trot. — On fait marcher le cheval au pas, une vingtaine de mètres, ayant soin de se placer de manière à être dans le même plan que lui, afin d'examiner le jeu des membres, principalement des postérieurs, se rappelant les tares qu'on a pu remarquer à chacun d'eux et cherchant l'effet produit par elles.

Le moment où l'animal fait demi-tour est le plus favorable pour saisir s'il souffre d'un membre qui, dans ce cas, fléchit sous le poid du corps. — Si l'on croit apercevoir le plus petit mouvement saccadé dans un des jarrets ou dans les deux, on devra, lorsque le cheval sera revenu au point de départ, le faire tourner très-court, à bout de longe, sur le derrière, à droite et à gauche, afin de s'assurer si ce mouvement existe ; s'il en est ainsi, on dit que le cheval *harpe, a des éparvins secs*, ce qui n'empêche pas un bon service, mais est une cause de dépréciation, surtout lorsque la saccade est exagérée. Au retour, on voit si chaque membre antérieur fléchit dans un plan vertical ou si, décrivant un cercle en dedans ou en dehors, il *billarde* ou *fauche*, en un mot, *abat la rosée* ce qui, occasionnant une perte de temps, fatigue aux allures vives et prédispose l'animal à se couper : — si le cheval *rase le tapis*, ce qui le rend sujet à tomber ; — ou si, marquant le soutien du membre, il a une allure cadencée et assurée.

On voit ensuite le cheval au trot dont quelques battues doivent suffire souvent, à un œil exercé, pour juger l'animal ; — il est très-important d'agir ainsi, parce que les garçons des marchands, quoi qu'on fasse, et souvent même parce qu'on leur recommande, ne marchent jamais droit ; il faut donc saisir au vol, pour ainsi dire, ce que peut faire le cheval et ne pas s'en rapporter aux sauts désordonnés qu'on veut vous faire passer pour de la vigueur et qui souvent sont provoqués pour dissimuler une boiterie. — Lorsqu'au départ, les muscles des cuisses et les mollets se replient légèrement, c'est-à-dire lorsque le cheval s'asseoit sur ses jarrets pour les détendre ensuite vigoureusement, l'arrière-main a une grande puissance ; — si, au contraire, les jarrets sont raides, si les membres se portent tout d'une pièce et en dehors, s'ils se trainent, le cheval *manque de chasse* et ne peut jamais avoir d'allures. — Les jarrets *flageolant, vacillant*, soit par suite de l'étroitesse des hanches, soit par suite d'une cuisse trop plate, n'ont pas non plus de force de projection. — Au retour, on voit si les épaules sont *froides, chevillées*, peu libres, défectuosité qui, avec une épaule bien conformée, n'est souvent due qu'à la douleur causée à l'animal, par des pieds encastelés, quand le talon pose à terre ; — si le cheval relève beaucoup, trottant sur place, *trousse*, selon l'expression reçue, parce qu'il a le genou haut comme chez les hollandais, ou si, — ayant le canon court il doit la hauteur de ses mouvements à la beauté de ses rayons supérieurs, en un mot, s'il *steppe*, c'est-à-dire trotte beau en gagnant du terrain en avant.

Il est bon aussi de faire passer l'animal devant soi, afin de l'examiner de profil ; on juge alors plus facilement de l'harmonie des mouvements de l'avant et de l'arrière-main et de la façon dont se posent les pieds postérieurs par rapport aux antérieurs ; on voit si le cheval est disposé à *ferger*, c'est-à-dire à frapper son fer antérieur avec le postérieur du même côté et si la pince du fer postérieur n'est pas *tronquée* pour éviter le choc. — On termine en faisant reculer le cheval afin de s'assurer qu'il n'est pas *immobile*, vice rédhibitoire des plus dangereux. Le cheval immobile ne recule pas ou traine son derrière.

On examine ensuite le cheval monté, observant la façon dont il supporte le cavalier ; s'il ne fléchit pas brusquement le rein au moment où celui-ci s'assied, ce qui indique de la faiblesse et a toujours lieu chez les animaux affectés de la *maladie des chiens* qui rend le cheval impropre à tout service ; — si le cavalier à sa place ne laisse pas derrière lui un rein aussi long que l'avait le fameux Bayard des quatre fils Aymon ou s'il *a quelque chose devant lui*, c'est-à-dire si le garrot et l'encolure se détachent bien : — on fait marcher le cheval au pas, au trot et même au galop. — Si près de là se trouve une montée et que l'animal l'enlève facilement au grand trot, pour la redescendre ensuite franchement au galop, il ne faut jamais hésiter à l'acheter et à le bien payer, on est sûr qu'il est bon si toutefois encore il a de l'âme, ce dont on ne peut juger qu'à l'user.

La question des boiteries est très compliquée ; si, avec de la pratique, on arrive vite à reconnaitre qu'un cheval boite, par le bruit des battues sur le pavé, en l'entendant simplement passer, souvent on n'y voit que du feu lorsqu'il s'agit de déterminer le siége de la boiterie et sa cause. Les neuf dixièmes des boiteries venant du pied, nous engageons à se rappeler ce diction : « *Si votre cheval boite de l'épaule, regardez dans le pied.* » Afin de bien faire comprendre et d'exposer clairement, avec assez de brièveté le mécanisme des boiteries, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de copier textuellement M. Lemichel :

« Un grand nombre de causes, et disons-le tout de suite, parfois bien obscures, viennent souvent troubler la régularité des allures, il y a alors boiterie. Quelquefois les boiteries résultent d'un obstacle mécanique au mouvement du membre, telle est la conséquence d'un déplacement de la hanche ; mais presque toujours elles reconnaissent pour cause une douleur, que l'animal cherche instinctivement à éviter ou à diminuer autant que possible. »

» Le cheval est très-exposé aux boiteries surtout du pied, par suite de la ferrure que nous pratiquons. Ses articulations, qui supportent tant d'efforts dans les travaux pénibles, deviennent aussi souvent douloureuses, soit par l'inflammation des poches synoviales, soit par le tiraillements des ligaments. Si nous ajoutons à toutes ces sortes de boiteries les exostoses, les efforts de tendons, les fractures, les luxations, les plaies et les prédispositions même transmises par les juments tarées que l'on emploie à la reproduction, nous serons surpris de n'en pas voir davantage. »

» On distingue trois degrés de boiterie, selon son intensité.

» 1° Le cheval *feint* quand l'irrégularité de la progression est légère ;

» Il *boite* quand elle est évidente :

» 3° Il *boite bas* quand le membre malade pose péniblement sur le sol. »

» Une boiterie légère est très-difficile à constater. Nous serons souvent surpris de voir à ce sujet de longues discussions sans résultat entre des hommes compétents. Quelquefois aussi, nous reconnaitrons qu'elle existe sans pouvoir déterminer à quel membre. Il faut, pour bien établir son diagnostic, une attention soutenue jointe à une grande expérience. »

« Chez le cheval boiteux, tous les membres ne participent pas également à la locomotion. Celui qui est malade pose sur le sol moins que les autres, pour se soustraire plus longtemps au travail qui augmente son mal. Le pas n'a plus lieu en quatre battues aussi fortes, séparés par des temps égaux. Sur un terrain ferme, l'oreille exercée saisit assez distinctement la baque différente de l'extrémité douloureuse ; dans le trot, cette inégalité devient encore plus marquée. »

» Si la claudication a son siège antérieurement, au moment où le membre malade pose à terre, le cheval relève la tête pour le soulager. Il la baisse, au contraire, dans le même but quand c'est d'une extrémité postérieure qu'il boite. Ces symptômes laissent souvent des doutes sur le membre affecté. Il faut alors comparer attentivement le jeu alternatif des pointes des épaules pour une boiterie antérieure et des hanches pour une boiterie postérieure. La pointe de l'épaule ou la hanche du côté boiteux s'élève d'abord sous l'impression de la souffrance qu'occasionne la réaction du sol, puis s'abaisse pour se soustraire à la tension douloureuse qui succède au poser, soit dans l'arrière-main pour chasser le corps, soit dans l'avant-main pour l'étayer. C'est ce double mouvement 1° ascensionnel, 2° d'abaissement, dont les phases varient d'intensité, selon le degré de la boiterie et les allures, qui a été méconnue jusqu'à ce jour, Tous les auteurs que nous avons consultés se divisent en deux camps opposés. Les uns prétendent qu'il y a élévation, les autres abaissement. Les uns et les autres ont raison; Ils sont seulement trop exclusifs, comme nous venons de le démontrer. »

« Quand la marche fait soupçonner une boiterie, on doit étudier longtemps le cheval en station libre. Naturellement il cherche à soulager le membre qui souffre en ne le faisant pas participer autant que les autres au soutien du corps. Quand c'est un membre antérieur, il le place en avant, et dans la langue militaire on dit *qu'il fait des armes* ou *montre le chemin de Saint-Jacques*. Si on le fait appuyer rapidement dans sa stalle à droite ou à gauche, on remarque aussi que le lever de l'extrémité malade est plus précipitée. »

« N'oublions aucune de ces précautions quand nous achèterons un cheval. Le vice que nous étudions est, sans contredit, celui qui en diminue le plus la valeur ; il est aussi, malheureusement, le plus fréquent, le plus insidieux de tous. »

« Outre les boiteries, qui durent sans interruption autant que la cause qui les produit, on en distingue d'autres dites intermittentes à froid ou à chaud, Dans les premières, l'irrégularité des mouvements se montre dès la sortie de l'écurie, pour disparaitre peu à peu pendant l'exercice. Dans les secondes, c'est l'opposé : l'animal, très droit d'abord, boite après avoir travaillé quelque temps. »

» L'examen d'une boiterie doit être fait avec un soin scrupuleux pour en découvrir la cause. Quelquefois une tumeur ou une blessure se montre de suite à l'observateur. Néanmoins ne perdons pas de vue que ces affections proviennent du pied en si grand nombre qu'il faut toujours quand même le faire déferrer pour le sonder dans toutes ses parties. Un moyen préalable assez bon consiste à faire passer le cheval franchement au trot de la terre sur le pavé, lequel devient la pierre de touche qui révèle, par son choc plus douloureux, si le mal est dans le pied ; car dans ce cas la dureté du pavé augmente beaucoup l'intensité de la boiterie et influe peu sur celle qui provient les régions supérieures. Par contre-épreuve, on peut conduire encore l'animal boiteux sur du fumier ou de la terre meuble. Si la claudication vient du pied elle diminuera, tandis que les articulations et les muscles sont contraints à de grandes flexions qui exagèrent leur souffrance. »

» Pour préciser le point malade, après s'être bien assuré que la boiterie ne vient pas du pied, qui, neuf fois sur dix, en est le siège, antérieurement surtout, il faut presser successivement entre les doigts tous les régions du membre et les comparer avec celles du membre correspondant. »

» Terminons en avouant que, quoiqu'on fasse, il est beaucoup de boiteries inexplicables, qui mettent en défaut la pratique la plus habile. »

Lorsque nous examinons un cheval, nous ne saurions trop conserver tout notre calme et concentrer toute notre attention. Les discours qui se tiennent autour de nous ne doivent nous influencer en rien : nous devons même nous tenir sur nos gardes lorsqu'un marchand attire nos regards sur certaines tares ou blessures visibles pour tout le monde : il n'agit souvent ainsi que pour nous disposer en sa faveur, nous distraire et nous empêcher de voir des défauts plus cachés ; il nous fait admirer parfois une beauté, afin que nous ne trouvions pas une défectuosité.— Toutefois, comme les animaux parfaits sont excessivement rares, il faut savoir faire la part des choses et admettre des compensations, car il arrive souvent qu'une qualité ou même un défaut compense un autre défaut ; ainsi un garrot sorti, se prolongeant en arrière, fait pardonner une encolure un peu courte, mais bien placée, et une croupe avalée vient au secours d'un rein long, tandis qu'une croupe horizontale ne fait qu'augmenter la faiblesse de celui-ci ; — un rein court, une croupe puissante et de bons jarrets rachètent des aplombs antérieurs défectueux ou fatigués, etc.

Telles sont les recommandations que nous avons cru pouvoir servir aux personnes qui usent des chevaux, et le nombre en est grand. — Nous savons parfaitement que bien des gens ne nous liront pas et que d'autres, ayant essayé de le faire, ont dû s'arrêter effrayés par une foule de termes techniques ou reçus par les hommes du métier, sortant du langage habituel ; mais si nous avons pu être utile à quelques-uns désireux d'apprendre et de profiter de la faible expérience que nous avons pu acquérir, nous n'aurons pas perdu notre temps.

UN ARDENNAIS.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix. 11 janv.—Hauteur barométrique : 760—Température :
A 7 heures du matin 7 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir.. 8 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 6 degrés audessus de zéro.

Paris, 11 janvier. — Le marché est meilleur aujourd'hui. Bien que l'amélioration ne soit pas très sensible, il me semble cependant que la nuance paraît se dessiner dans le sens d'une amélioration des cours Dans les cours actuels un gros mouvement nous semble difficile, mais l'orientation du marché est toujours à la fermeté. Le 3 0/0 est à 87.75, le 4 1/2 à 106.65.

La Banque de France n'a pu maintenir les hauts cours cotés hier, mais, malgré tout, reste ferme à 4305. Le Crédit Foncier est bien tenu à 1305. La Banque de Paris est à 786. La Banque nationale du Brésil est plus ferme à 618 par suite d'une forte reprise sur tous les fonds brésiliens.

Le terme des fonds étrangers est meilleur. l'Italien est à 93.35. La Rente extérieure est à peu près au même cours qu'hier à 71 1/4. Les inquiétudes sont *toujours grandes sur la santé du roi d'Espagne*. La Hongrie s'avance à 87. Le Suez s'avance à 2287.50.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous avons omis de dire que, pendant son séjour à Roubaix, M. Méline a visité l'établissement de viticulture industrielle de M. Anatole Cordonnier. M. Méline, qui avait entendu parler de l'intéressante entreprise de M. Cordonnier, avait exprimé le désir de la connaitre. Il a pu en suivre les développements successifs et a vu, en terminant, l'ensemble des serres de M. Phatzer, dont il a admiré l'aménagement et l'organisation qui constituent un très heureux progrès sur tout ce qui existe en ce genre à l'étranger.

Nous recevons la lettre suivante :

« Roubaix, le 11 janvier 1890.

» Monsieur le *Directeur*,

» J'ai recours à la publicité de votre journal pour témoigner toute ma reconnaissance à l'honorable M. Aug. Lepoutre, du service signalé qu'il vient de rendre à l'industrie de Roubaix et de Tourcoing, en priant M. Méline de venir étudier au milieu des intéressés la question si capitale des impôts sur les matières premières.

» Pour toute l'industrie lainière, il n'y a pas d'illusions à se faire, c'est une question de vie ou de mort.

» *To be ou not to be*, être ou ne pas être.

» Sur ce terrain, unissons-nous tous, oublions et laissons de côté nos misérables querelles politiques et ne formons qu'un groupe uni pour faire valoir nos si justes et si légitimes revendications contre l'établissement de ces droits.

» Sans entrer ici dans le vif de la question, il suffit de deux mots pour la définir.

» Au point de vue de la laine de France, les droits dont elle profiterait n'auraient pour l'agriculture qu'un intérêt absolument négligeable, tandis que l'établissement de droits sur les laines étrangères et le rétablissement de la funeste et déplorable institution des Drawbacks serait pour nous un Sedan industriel.

» Notre contrée, j'entends le Nord, a eu la bonne fortune d'envoyer à la Chambre un des hommes les plus compétents sur cette question, Monsieur Th. Michau, industriel et négociant de grande valeur.

» Il peut rendre à la France entière un service signalé en se faisant le chef d'un groupe composé de toutes les chambres de commerce des régions intéressées.

»Dans chaque pays industriel, il y a des hommes de valeur qui doivent consacrer leur expérience, leur parole éloquente comme celle de tout homme consciencieux et leur plume à cette nouvelle croisade. C'est un devoir pour la presse de Roubaix et de Tourcoing de se consacrer à cette œuvre nationale, patriotique et essentiellement locale tout à la fois.

» Je crois, Monsieur le Directeur, pour ne pas dire je suis sûr, qu'il suffira d'avoir fait appel à votre dévouement pour que *chaque jour, sous toutes formes, vous stimuliez le zèle des intéressés et que Caton* d'un nouveau genre, vous nous répétiez non pas, — Delenda est Carthago — mais bien au contraire:

« Debout, industriels roubaisiens et tourquennois, » la ruine est à notre porte, à vous de la conjurer par » votre énergie et votre sagesse habituelles.»

» Ma lettre n'a pas de prétentions au style. C'est *un cri d'alarme* que je désire faire parvenir aux oreilles de tous les intéressés par votre intermédiaire.

» A notre Chambre de commerce de provoquer des réunions et de prendre les mesures nécessaires: il en est grand temps.

» Avec mes remerciements, agréez, Monsieur, les salutations empressées

d'un Industriel roubaisien. »

Toute l'industrie lainière s'associera, on n'en saurait douter, aux sentiments de légitime gratitude qu'exprime notre correspondant envers M. Auguste Lepoutre. L'initiative qu'il a prise a été des plus heureuses.

En ce qui touche le rôle de la presse, nous ferons remarquer à notre honorable correspondant que le *Journal de Roubaix* a été *des premiers* — sinon le premier — à signaler — voici plusieurs mois — aux chambres de commerce, aux industriels et aux négociants français le danger qui menace l'industrie de la laine ; il a été des premiers à montrer combien ces droits constitueraient une protection illusoire pour l'Agriculture, quel médiocre avantage elle en retirerait. Notre correspondant peut être assuré que nous ne faillirons pas à un devoir qui nous est apparu tout tracé dès la première heure.

Le tirage au sort, pour les jeunes gens de la classe 1889, aura lieu, à Roubaix, le jeudi 13 février, à une heure, pour le canton-ouest, et le vendredi 14 février, à neuf heures, pour le canton-est. — Le tirage au sort, pour le canton de Lannoy, aura lieu, en cette ville, le lundi 3 février, à une heure et demie.

L'influenza dans les écoles de Roubaix. — L'ennuyeuse maladie qui sévit actuellement en France, et qui, si elle n'est pas dangereuse, n'en entrave pas moins tous les services, fait aujourd'hui le vide dans toutes les écoles communales de Roubaix.

Certaines classes de cinquante élèves en temps ordinaires, voient venir vingt à vingt cinq enfants au plus. Devant cet état de choses, la commission des écoles se demande si elle ne va pas licencier les classes pour quelques jours.

Les médecins déclarent pourtant que les enfants supportent très bien l'épidémie, parce qu'ils sont moins sujets, que les hommes faits, à la céphalagie et aux maux de cœur. Cependant, il est urgent de les soigner avec beaucoup de soins, parce qu'ils sont facilement atteints de bronchites.

Dans les usines et les administrations, la situation est toujours la même, c'est que l'*influenza* empêche un grand nombre d'employés et d'ouvriers, de travailler.

La crise du charbon. — La Compagnie du gaz de Roubaix nous prie de dire que jusqu'ici, elle n'a pas utilisé de charbons étrangers.

Ses charbons proviennent en totalité du Pas-de-Calais.

Environ trente propriétaires de chevaux et voitures vont se voir l'objet de procès-verbaux pour n'avoir pas fait, avant le 1er janvier, la déclaration prescrite par la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires.

Recensement des pigeons-voyageurs. — La mairie nous communique l'avis suivant :

« Le maire de la ville de Roubaix rappelle aux éleveurs de pigeons-voyageurs et aux présidents de sociétés colombophiles retardataires, qu'ils doivent envoyer le plus tôt possible, à la mairie, bureau du secrétariat, les formules de déclaration qu'ils ont dû recevoir par les soins de la police.»

Une disparition mystérieuse. — Il n'est bruit dans le quartier de la rue Notre-Dame, que de la disparition d'un boulanger très connu de cette rue.

Parti depuis mercredi pour faire quelques courses, il n'a plus reparu à son domicile.

Les bruits les plus divers circulent à ce sujet. Ne voulant pas nous en faire l'écho, nous attendrons de plus sérieuses informations.

Ce boulanger est M. Louis Balcan ; il est âgé de 72 ans. Il était allé mercredi voir un client qui demeure au hameau de la Vigne.

Un commencement d'incendie. — Quelques personnes rentrant chez elles, dans la nuit de vendredi à samedi, entendirent crier « Au feu ! » sur le boulevard de Paris.

Elles se portèrent immédiatement à l'endroit d'où partaient les appels, et s'aperçurent alors qu'un incendie venait de se déclarer au café Richelieu tenu par M. Destailleur.

C'est dans la « bouleire » que le feu venait de prendre. Un joueur avait probablement laissé tomber son cigare allumé près d'un pilier, et le bois sec n'avait pas tardé à s'enflammer.

On donna immédiatement l'alarme au poste des pompiers de la grande place, mais tout danger avait heureusement disparu quand la petite pompe à bras arriva boulevard de Paris.

Une trentaine de seaux d'eau, jetés par les spectateurs de la scène, avaiqnt suffi pour éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont évalués à cinquante francs couverts par une assurance.

Les progrès de la photographie. — Que de chemin parcouru depuis Daguerre, dans l'histoire de la photographie. Tous les jours, on fait mieux, et l'on est arrivé à notre époque à de véritables merveilles artistiques.

Sans sortir de chez nous, examinons la collection d'agrandissement au charbon que nous présente M. Shettle, le photographe de la rue de Chanzy. Tous ses portraits exposés à la vitrine de M. Allard-Pottier, Grande-Rue, ont, indépendamment de la ressemblance, un véritable cachet artistique qui s'impose aux connaisseurs.

Nous voyons une petite fille s'avançant sur la neige en y laissant l'empreinte de ses pas, un portrait de mariée, admirablement éclairé, une seconde tête d'enfant qui semble sortir des nuages et un portrait de vieillard dont les traits caractéristiques sont accentués avec talent. Le portrait de Mme Shettle, en toilette de soirée, est aussi très remarquable par le modèle et la douceur de l'éclairage.

M. Shettle est arrivé à se créer rapidement, à Roubaix, une magnifique clientèle, et nous avouons que le fait ne nous étonne pas, étant donné le talent qu'il déploie dans tous ses travaux.

Deux arrestations. — Une servante du nom de Amélie Vandoorne, vient d'être arrêtée sur la plainte de M. Henri Picavet, demeurant rue de Tourcoing, pour différents vols accomplis au moment où elle était à son service.

Le nommé Joseph S..., tisserand, âgé de 41 ans, a été également arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion, datant du 26 juin 1884.

Un vol de madrier. — Les agents de service, vendredi soir, à 7 heures, sur le boulevard de Paris, ont mis en état d'arrestation, un nommé Emile B..., journalier, âgé de 44 ans, qui venait d'enlever, dans une maison en construction, un madrier d'une longueur de quatre mètres.

B... n'en serait pas à son coup d'essai ; on l'accuse de s'être construit différents meubles avec du bois dérobé un peu partout.

Il a été conduit au commissariat du 2e arrondissement.

Prévoyants de l'avenir, (société civile de retraites). — Les recettes du mois de janvier de la 12e section s'élèvent à 2297 fr. pour un effectif de 662 sociétaires dont 11 nouveaux.

Situation générale de la société au 31 décembre 1889: 572 sections; 101.572 sociétaires; capital 3 millions 442.580 fr. 16.

On s'inscrit le premier dimanche de chaque mois aux différents bureaux de recettes établis en ville. La cotisation est de un franc par mois et l'âge requis 15 ans accompli au 1er janvier.

Wattrelos. — *Une jeune fille de dix ans, chargée* de six kilogrammes de café vert, passait hier soir au Laboureur.

Un gendarme survint, qui lui demanda ce que contenait le ballot.

A cette question, la jeune fraudeuse se troubla et répondit que la marchandise appartenait à un inconnu qu'elle devait rejoindre à Roubaix.

Elle a été conduite au dépôt. C'est une nommée Hermance Lecomte, *domiciliée à Roubaix*.

Chereng. — *Rixe grave.* — Dimanche, vers neuf heures et demie du soir, deux tisserands de Chereng, Henri Codron et Sénateur Descamps, se trouvaient à l'estaminet tenu par M. Plays, quand, à propos d'un combat de coqs qui avait eu lieu dans la journée, une discussion s'engagea entre eux.

Une rixe ne tarda pas à éclater. Descamps s'élança vers son interlocuteur, le saisit par le cou et le terrassa ; puis maintenant sa victime couchée sur le plancher, il lui porta à la tête plusieurs coups de pied qui provoquèrent chez Codron un long évanouissement.

On conduit le malheureux à son domicile, et le docteur Roche, appelé aussitôt, déclara son état très grave.

Quant à Descamps, c'est un garnement très redouté dans la commune : sa victime, craignant une vengeance, n'avait pas osé se plaindre à la gendarmerie.

Société de Consommation. — Prix du pain Graux, trois livres, 0,58 c. : blanc, trois livres, 0,56; ménage, quatre livres, 0,58.

Les eaux de rivières et même les eaux de sources fournies à l'alimentation dans la plupart des villes charrient des quantités de germes dangereux pour la santé. C'est pourquoi nos abonnés et lecteurs apprécieront la prime que nous leur offrons aujourd'hui : une caisse de 50 bouteilles d'eau minérale naturelle de Vals (Ardèche), source « Les Célestins », autorisée par l'Etat et approuvée par l'Académie de médecine. Ces eaux, dont le sel essentiel est le bicarbonate de soude, plus connu sous le nom de sel de Vichy, sont souveraines pour guérir et surtout pour prévenir les affections légères du ventre et de l'estomac, les fatigues du foie et des reins. Mêlées au vin ou au sirop qu'elles ne troublent pas, elles constituent une boisson saine, digestive, agréable au goût. Au prix où nous les livrons, moitié moins cher que dans le commerce, leur usage est plutôt une économie qu'une dépense. On peut les boire impunement à tous les repas, à la dose d'une bouteille par personne et par jour. Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles — les bouteilles ont exactement la contenance d'un litre — il suffit d'adresser un mandat-poste de 15 fr. à l'administration du journal. Les frais de port se payent en plus et à part au moment de la livraison. 1

Remède contre l'influenza. — M. le docteur De Backer vient de faire paraître une brochure sur l'influenza, sur son caractère infectieux, sur les moyens de se préserver de la maladie, et d'en guérir rapidement.

La brochure est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix : **0.75.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du *Journal de Roubaix*, offre à titre de prime à tous ses acheteurs, un superbe recueil de seize morceaux de musique pour piano, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte le titre :

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants :

1. *Sonnez trompettes*, polka militaire, Wegitz, chef de la Garde Républicaine 2. Rêverie, Schumann; 3. Marivandage, J. Hiaz; 4. Marche funèbre, Chopin, 5. fantaisie sur *Il Crociato*, Meyerbeer; 6. *Chanson de Printemps* (romance sans paroles), Mendelssohn; 7. *Trianon*, gavotte Louis XV, J. Vasseur; 8. *1er prélude* (cette leçon journal a écrit son célèbre *Ave Maria*), Bach; 9. Fantaisie sur le Calife de Bagdad, Boïeldieu ; 10. *Dernière pensée*, Weber, 11. Chanson Espagnole, Paul Rougnon; 12. *Nalie*, polka mazurka, Georges Lamothe; 13. Sérénade, Schubert; 14. fantaisie sur *Lucie de Lammermoor*, Donizetti; 15. Chant du soir, rêverie nocturne, Bachman; 16. La *Tour Eiffel*, polka, Strauss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de **1 franc 50.**

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix.

TOURCOING

La date du tirage au sort, pour les jeunes gens de la classe 1889, est fixée, pour Tourcoing, au lundi 10 février, à une heure, pour le canton Nord, et au mardi 11 février, à neuf heures, pour le canton Sud.

Une malheureuse. — Une orpheline, maintenant âgée de 29 ans, qui était employée comme lingère dans les meilleures maisons, a odieusement abusé de l'absolue confiance qu'on avait en elle. Depuis longtemps on s'apercevait, dans l'honorable famille où elle travaillait ces derniers temps, de la disparition de nombreux objets de lingerie, d'étoffes neuves, de rubans, etc., etc. Une surveillance fut organisée, et on fut bientôt fixé sur la voleuse.

La police fut informée et, après interrogatoire, on alla faire une perquisition, au domicile de la

---

FEUILLETON DU 13 JANVIER 1890 — 20

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

V

Il se rappelait très bien que, l'avant-veille, quelqu'un l'avait suivi sur le boulevard de la Madeleine.

Celui-là s'était tenu à distance et n'avait pas tardé à disparaître sans laisser voir sa figure. Hervé n'était donc pas en état de décider si c'était le même qui se retrouvait sur son chemin devant le théâtre du Châtelet, mais il put cette fois dévisager tout à son aise l'homme qu'il croisait à chaque tour de promenade.

C'était un monsieur entre deux âges, convenablement vêtu et complètement rasé, comme un prêtre ou un magistrat. Physionomie sans caractère, de celles qu'on oublie un quart d'heure après qu'on les a vues.

Hervé, à tout hasard, s'efforça de graver dans sa mémoire les traits insignifiants de ce quidam, et coupa court aux rencontres périodiques en exécutant rapidement un quart de conversion qui l'amena devant le bureau du contrôle où il n'eût qu'à donner le numéro de la loge pour qu'on le laissât passer.

Il entra sans se retourner et il enfila le corridor du rez-de-chaussée.

Il n'y rencontra que deux ou trois retardataires qui se hâtaient de regagner leurs stalles, et par la porte mobile qu'ils poussèrent pour entrer à l'orchestre, il put voir que l'acte venait de commencer.

Il aperçut même, au premier rang des fauteuils, Pibrac, armé d'une énorme lorgnette.

Hervé se serait bien passé de la présence de ce curieux indiscret, mais il n'y pouvait rien et il en prit son parti, en se promettant de redoubler de précautions pour éviter d'être vu.

La marquise l'attendait, blottie dans un coin de la loge, le coin le plus éloigné de la scène, et abritée par un écran qu'elle avait eu soin de relever. Elle lui tendit la main, en lui disant à demi-voix :

— Mettez-vous derrière moi et ne vous montrez pas. Il y a ici quelqu'un qui vous connaît.

— Je sais, répondit Hervé en s'asseyant tout près de la marquise. C'est ce garçon que vous avez vu l'autre nuit, au bal de l'Opéra. Je viens de le rencontrer sur la place du Châtelet; il s'est accroché à moi, et j'ai eu beaucoup de peine à me débarrasser de lui; mais je ne lui ai pas dit que j'allais entrer.

—Vous avez d'autant mieux fait qu'il m'a beaucoup lorgnée depuis que je suis ici. J'ai été obligée de me cacher derrière cet écran... mais j'espère qu'il a cessé de s'occuper de moi.

Enfin, vous voilà! Je commençais à craindre que vous ne vinssiez pas.

— Ne me dites pas cela, je vous en prie. Votre lettre m'a comblé de joie.

Je veux bien le croire, mais vous l'avez reçue si tard que vous auriez pu avoir disposé de votre soirée.

— J'aurais tout quitté pour venir et je serais ici depuis une demi-heure si je n'avais pas été arrêté par ce Pibrac... Mais, laissez-moi vous dire combien je suis heureux de vous revoir...

— Et surtout de m'entendre, n'est-ce pas ? Je vous ai promis des explications et vous les attendez avec impatience.

— C'est vrai... mais je tiens moins à vous parler du passé dont vous avez évoqué le souvenir qu'à vous exprimer ma sympathie et...

— L'un n'empêche pas l'autre interrompit gaiement la marquise. Commençons par la sympathie. Je ne doute pas de votre amitié et vous pouvez compter sur la mienne. Voilà qui est fait. Convenons une fois pour toutes que nous en resterons à ce sentiment réciproque et reprenons, au point où nous l'avons laissée, notre conversation de la rue de Lisbonne.

Hervé ne demandait pas mieux, car bien qu'il prétendît le contraire, c'était surtout la curiosité qui le tenait, une curiosité rétrospective : le désir d'être renseigné sur le sort d'Héva Nesbitt.

La marquise avait fait sur lui une très vive impression; il la trouvait charmante, mais il n'en était pas encore à l'admiration passionnée.

— Je vous ai dit, commença-t-elle, que j'ai été la meilleure amie de la pauvre enfant qui vous avait donné sa foi. Il y aura bientôt dix ans qu'elle a disparu. Nous étions à peu près du même âge. Donc, maintenant, je suis vieille.

— Vous me l'apprenez, dit Hervé.

Et il ne mentait pas, car elle avait l'air d'être aussi jeune que Mlle de Bernage, qui n'était pas majeure.

— Héva ne vous a jamais parlé de moi? demanda-t-elle sans transition.

— Elle m'a parlé quelquefois d'une parente qui s'appelait... Vicky.

— En anglais, Vicky est le diminutif de Victoria... C'est mon petit nom. Ma mère et Mme Nesbitt étaient sœurs. J'ai bien le droit de venger ma tante et ma cousine germaine. Vous m'avez promis de m'y aider.

— Et je tiendrai ma promesse.

— J'y compte bien, quoique...

Il était écrit là-haut que les confidences de la marquise seraient interrompues encore une fois. Elle n'acheva pas la phrase qu'elle venait de commencer par une conjonction restrictive, ou, si elle l'acheva, le reste se perdit dans le fracas de l'orchestre, subitement déchaîné.

Impossible de continuer à chuchoter dans la loge, tant que tonnerait cet ouragan d'harmonie, et il menaçait de se prolonger, car c'était tout un cortège qui allait défiler, au bruit des fanfares.

Hervé et la marquise se résignèrent à laisser passer la tempête musicale avant de se remettre à la causerie, suspendue au moment même où elle allait devenir intéressante. Provisoirement, ils n'avaient qu'à regarder la mise en scène, et ils n'y manquèrent pas.

Bientôt même, Mme de Mazatlan eut recours à sa lorgnette, mais ce fut pour la braquer sur les coulisses où se tenaient, entre deux portants, des pompiers, des machinistes et même quelques abonnés privilégiés.

Hervé ne s'occupait pas de ces messieurs, mais il ne tarda guère à s'apercevoir que le premier figurant de la rangée qui touchait presque l'avant-scène numéro 2 était Alain Kernoul qu'il avait déjà remarqué pendant le défilé. Le gars était si près qu'il aurait pu lui parler et se faire entendre de lui sans trop crier.

C'est à quoi il ne songeait guère, mais il ne pouvait pas s'empêcher de contempler ce Cornouaillais venant du fond de ses landes et le métamorphosé en comparse de théâtre. Et il s'étonnait de l'aplomb de ce gardeur de chèvres qui semblait n'voir de sa vie fait autre chose que de brûler les planches, comme on dit au théâtre. En général, les Bas-Bretons ne s'acclimatent pas si facilement. On en voit qui après le service militaire, oublient en rentrant au pays tout ce qu'ils ont appris au régiment, compris la langue française. Il est vrai que celui-là avait pris sur les trêteaux forains l'habitude de paraître en public.

Du reste, il était beaucoup mieux en garde du corps de Satan qu'en Troubadour de pendule, ce brave Alain. Ses traits taillés à coups de hache, ses sourcils épais, ses yeux caves et ses dents de jeune loup, qui brillaient sous le rouge dont il s'était barbouillé la figure, faisaient de lui un diable très présentable.

Appuyé sur sa fourche en carton doré, il se tenait raide comme un pieu, le regard f